



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>12337</b>	<b>De M. Hubert Brigand</b> ( Les Républicains - Côte-d'Or )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Travail, plein emploi et insertion		<b>Ministère attributaire</b> > Travail, santé et solidarités
<b>Rubrique</b> >emploi et activité	<b>Tête d'analyse</b> >Difficultés de recrutement des PME	<b>Analyse</b> > Difficultés de recrutement des PME.
Question publiée au JO le : <b>24/10/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Hubert Brigand appelle l'attention de M. le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion sur les difficultés rencontrées par les PME, notamment celles qui sont installées en milieu rural, pour recruter des collaborateurs. En effet, la pénurie de main d'œuvre et le constat fait par certaines entreprises que le service rendu par Pôle emploi ne leur donne pas satisfaction, les oblige à avoir recours à des entreprises de recrutement. Or cette démarche a un coût très lourd qui peut être dissuasif pour les plus petites entreprises. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer de quelle façon il entend répondre à cette problématique.